



Separation sans divorce pension et propriété

Par **figaro72**, le **16/09/2011 à 13:47**

Bonjour,
Je souhaite me séparer de mon époux qui ne veut pas divorcer, ni quitter la maison, cette maison m'appartient d'avant notre rencontre et est à mon nom, nous avons un enfant de 5 ans. Mon époux et moi faisant chambre à part depuis 2 1/2 ans, il refuse les rapports sexuels depuis. Comment le faire partir de chez moi? c'est à dire lui faire accepter notre séparation et donc lui faire accepter de verser une pension alimentaire.
Merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **16/09/2011 à 18:04**

Bonjour,
C'est pourtant simple. Vous prenez un avocat et vous faites une demande de divorce auprès du JAF. Dans cette demande, vous précisez que vous voulez que votre futur ex-mari déménage puisque la maison vous appartient.

Par **cocotte1003**, le **16/09/2011 à 19:57**

Bonjour, si le juge décide en votre faveur (il y a de très fortes chances) vous pourrez alors faire intervenir la gendarmerie pour qu'il quitte votre maison. Le JAF accordera aussi une pension alimentaire pour l'entretien de l'enfant et établira les modalités du droit de visite du père. Si votre mari refuse le divorce lors de la première audience, le juge acceptera une résidence séparée et le divorce se fera deux ans plus tard, cordialement